

Angers, le 9 décembre 2021

Bilan de mi-parcours du projet 100 % Fibre optique

Dans une volonté d'aménagement du territoire, le syndicat Anjou Numérique a engagé le projet 100 % fibre optique en confiant une délégation de service public de 25 ans à Anjou Fibre, filiale de TDF, qui vise à raccorder 100 % des habitations et locaux professionnels à la fibre, soit 230 000 locaux, à horizon 2023.

100 000 prises raccordables sur la zone d'initiative publique

Très attendu des habitants du département, le déploiement de la fibre optique va franchir une étape importante en cette fin d'année :

- **Plus de 100 000 prises** sont d'ores et déjà raccordables,
- **120 000 le seront d'ici à la fin du mois**, soit plus de la moitié des 230 000 prises prévues au contrat,
- **Plus de 30 000 foyers** sont déjà raccordés avec l'un des 12 Fournisseurs d'Accès à Internet (FAI) présents sur le réseau.

Les usagers sont invités à tester leur éligibilité sur le site <https://www.anjou-fibre.fr> qui délivre la seule information fiable pour connaître l'avancement des travaux et la liste des FAI.

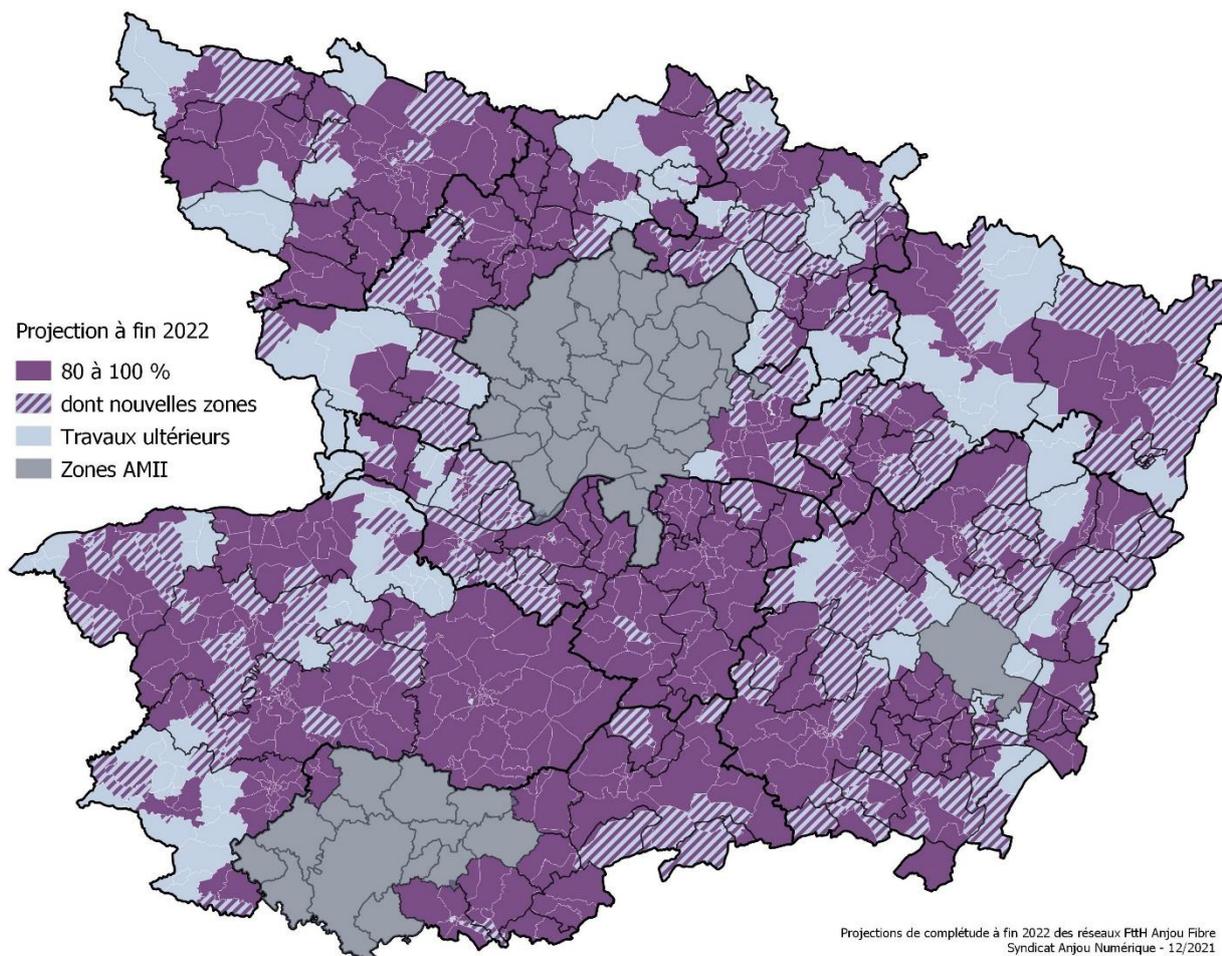
En 2022, Anjou Fibre prévoit de construire plus de 60 000 prises avec un rythme soutenu de 5 000 prises par mois. Il restera environ 50 000 prises à réaliser en 2023 pour finaliser le déploiement.

Aujourd'hui, une centaine de chantiers sont en cours de réalisation sur le département.

Pour un élagage responsable

Pour faciliter la construction du réseau, les particuliers sont rappelés à leurs obligations d'élagage le long des infrastructures téléphoniques aériennes comme le prévoit la réglementation. Les Maires sont fortement investis auprès des riverains pour les inviter à élaguer avant la fin mars et à respecter des pratiques respectueuses pour la biodiversité et la pérennité des haies. Anjou Numérique met à disposition sur son site internet des fiches pédagogiques pour rappeler les bonnes pratiques.

<https://www.anjou-numerique.fr/100-fibre/particuliers/>



Un projet créateur d'emplois

Lors de l'attribution du contrat, Anjou Numérique a souhaité que le projet bénéficie à l'emploi local. Anjou Fibre s'est ainsi engagé à réaliser 50 000 heures de formation et 120 000 heures d'insertion sur les 25 ans du contrat de délégation de service public.

À ce jour ce sont plus de **113 000 heures d'insertion et de 56 000 heures de formation** qui ont été effectuées dans les 3 centres de formation équipés de plateaux techniques et financés par Anjou Fibre. Les efforts conjoints d'accompagnement d'Anjou Numérique et d'Anjou Fibre, au plus près des personnes tant dans la phase de formation que dans la phase de prise de poste, ont permis de sécuriser les parcours et de favoriser le maintien dans l'emploi.

132 personnes éloignées de l'emploi ont été formées aux métiers de tireurs de câble, monteur-raccordeur. **120 ont intégré une des 8 entreprises partenaires d'Anjou Fibre** en charge des déploiements.

120 personnes ont été directement recrutées par les entreprises partenaires sur des postes de conducteur de travaux, chef de chantier, technicien optique.

Au final, ce sont 240 postes pourvus par de l'emploi local sur les chantiers du déploiement.

Les usages numériques : un nouveau risque de fracture ?

A l'heure où l'on parle de digitalisation, de dématérialisation des démarches, de connexions très haut débit, **près de 13 millions de français (soit près de 20 % de la population)** sont en difficulté numérique. Ces proportions valent également en Maine-et-Loire. Les conséquences peuvent en être graves tant à titre individuel que professionnel (sentiment d'échec, risques d'arnaques, de décrochage...).

Si la fracture numérique liée aux infrastructures est en passe d'être levée, **le syndicat Anjou Numérique se mobilise** pour éviter que les usages ne deviennent un nouveau facteur d'exclusion. Ainsi, **dans le cadre du Plan de relance de l'État qui vise à soutenir le recrutement de 4 000 « conseillers numériques », 8 ont été recrutés par Anjou Numérique, 35 sur la totalité du département.**

C'est donc une équipe de 7 conseillers numériques pilotée par un chargé de projet qui interviendra dans les communes pour proposer des actions d'accompagnement numérique. Un état des lieux est en cours en lien avec les collectivités et les associations locales pour identifier les actions prioritaires à engager notamment dans les territoires encore peu pourvus d'offre.

Anjou Numérique

Le syndicat Anjou Numérique créé en juillet 2015 est composé des communautés de communes et d'agglomération du Maine-et-Loire (à l'exclusion d'Angers Loire Métropole) et des communes Loire-Authion et Ingrandes-le-Fresne-sur-Loire.

Il porte le projet de déploiement de la fibre optique sur la totalité de la zone d'initiative publique (hors Angers Loire Métropole, l'agglomération du Choletais dans leurs périmètres 2014 et la ville de Saumur dont le déploiement est fait par les opérateurs privés). **Les déploiements ont été confiés à Anjou Fibre dans le cadre d'une délégation de service public de 25 ans pour la construction, l'exploitation et la commercialisation du réseau.**

Le syndicat porte également la compétence « usages et services numériques ».

Anjou Fibre

Le déploiement, l'exploitation et la commercialisation du réseau FTTH en zone peu dense dans le département du Maine-et-Loire ont été confiés à Anjou Fibre, filiale de TDF, dans le cadre d'une délégation de service public de 25 ans. Ce projet porte sur l'installation, en cinq ans, de 230 000 prises qui permettront de fournir une connexion Internet Très Haut Débit à l'ensemble des habitants et des entreprises du territoire.

Le projet 100 % fibre en Anjou

C'est un projet de 324 M€ financé à hauteur de 36,6 M€ par des fonds publics (État : 24,4 M€, Département : 6,6 M€, Région : 5,5 M€) et par des fonds privés (TDF Fibre et la Banque des territoires à hauteur de 286 M€). Le déploiement de la fibre permettra de disposer d'une connexion Internet plus rapide et plus fiable, avec un débit pouvant atteindre un Gigabit par seconde.

Contacts presse :

Anjou Numérique : Marie LAMY – Tel : 06 35 56 08 13 – m.lamy@anjou-numerique.fr

Anjou Fibre : Naïma MERINI – Tel : 06 80 95 74 96 – naima.merini@tdf.fr